

<https://www.pierrealainmillet.fr/Mobilisation-pour-l-hebergement-de-la-metropole-a-la>



# Mobilisation pour l'hébergement de la métropole à la préfecture

- Rencontres -



Date de mise en ligne : dimanche 16 mars 2025

---

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

---

**Je participé au départ de la manifestation organisée ce 13 mars par le collectif hébergement en danger, regroupant des militants de défense des droits des sans-toits, des migrants, des collectifs d'écoles organisant la solidarité pour des enfants scolarisés sans toit, et des travailleurs sociaux confrontés à l'inacceptable et devant dire à des personnes qu'elles doivent rester à la rue, ou pire, sortir de l'hébergement qu'elles avaient depuis 3 ou 6 mois.**

**La nouvelle directive de la préfète du Rhône était la goutte d'eau qui fait tout déborder. Le mal logement, les personnes à la rue sont un problème ancien et qui s'aggrave d'année en année. Le président Macron avait juré au début de son mandat « à la fin de l'année, il n'y aura plus personne à la rue »! Mais la préfète disant vouloir « fluidifier » le système, voulait faire respecter la durée d'hébergement de 3 mois dans les foyers, et donc mettre à la rue certains pour faire une place à d'autres.**

**Des ministres ont dit que c'était une erreur d'interprétation de la loi et cette « expérimentation » a été arrêtée. Cela montre l'incohérence et l'incapacité à résoudre les problèmes de ces gouvernements successifs qui se retrouvent contraints de désavouer un préfet, mais n'apportent aucune réponse au seul sujet qui soit important, mettre à l'abri les enfants, les mères enceintes, les jeunes mineurs, et d'ailleurs aussi les jeunes majeurs, et tous ceux qui doivent survivre dans ces conditions indignes de la rue ou des squatts.**

Ils étaient au moins 200 en ce début de manifestation et j'ai échangé avec des militants que je connaissais, notamment de la CGT ou du parti communiste, et avec les animateurs du collectif. J'étais avec les coprésidents du groupe écologiste à la métropole, Vinciane Brunel et Benjamin Badouard. Les manifestants avaient demandé qu'une délégation soit reçue, ce qui me paraissait normal et même habituel dans ces situations. Mais Renaud Payre, vice-président concerné, n'était pas à Lyon, et aucun rendez-vous n'était organisé. Avec les deux autres élus, nous l'avons organisé rapidement dans une salle de la métropole avec une délégation.

Heureusement, le chargé de mission du président en charge de l'hébergement a pu participer et a apporté beaucoup d'informations sur les actions engagées par la métropole depuis 2020, nombreuses avec la création de places pour les mineurs non accompagnés, pour les femmes isolées, allant au-delà des compétences propres de la métropole et travaillant avec la préfecture pour renforcer ces dispositifs, comme les deux « stations », qui accueillent une centaine de jeunes en attente de reconnaissance de minorité, accueil organisé par la métropole, et que l'état avait accepté de cofinancer,. Sauf que la nouvelle venait de tomber, ce financement est supprimé.

Le collectif a insisté sur plusieurs points, tout en reconnaissant les efforts réalisés par la majorité métropolitaine depuis 2020.

Les travailleurs sociaux, qui sont en première ligne, devant donner la réponse des pouvoirs publics aux personnes, et souvent une réponse négative, demandent une nouvelle note de service précisant notamment les règles et conditions pour qu'une personne puisse avoir un hôtel, quand aucun hébergement n'est possible. On se rappelle qu'à l'été 2024, devant l'explosion de ces nuitées d'hôtel, l'exécutif métropolitain avait du stopper les mises à l'abri de femmes isolées avec enfants en bas âge.

Les travailleurs sociaux demandent aussi qu'une réponse écrite soit fournie à chaque demandeur d'hébergement,

une réponse officielle qui porte la responsabilité notamment d'un refus qui n'est évidemment pas celui du travailleur social qui reçoit le demandeur.

Et tous les participants du collectif demandent qu'une solution soit trouvée rapidement pour les sites où un accueil transitoire était accepté, comme le quai Arloing où le bailleur GLH avait accepté l'installation de personnes sur un site devant être restructuré, ce qui faisait l'objet d'une convention provisoire. Elle doit être arrêtée parce-que le chantier de reconstruction va commencer.

De manière générale, dans beaucoup de documents publics, les pouvoirs publics disent vouloir réduire les « sorties sèches » qui renvoient des personnes à la rue. Mais dans beaucoup de situations concrètes, il n'y a pas de solutions et de fait, on renvoie des personnes à la rue. C'est souvent le cas quand des squats sont fermés, même quand un diagnostic social et un accompagnement est organisé, car le fonds du problème est simple. On manque de places d'accueil. J'avais rappelé en votant le vœu de la majorité au conseil de métropole de septembre dernier que, malgré les places créées depuis 2020, il y avait chaque année [plus de personnes à la rue suivies par la MVS](#)

Les chiffres sont terribles. En 2019, dans le Rhône, 7 500 personnes étaient en attente d'un hébergement. En 2025, ce sont plus de 14 000 personnes recensées en attente d'un hébergement, et plus de 84 000 d'un logement. Pire, l'UNICEF a confirmé une hausse, dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, de 11% des enfants à la rue en 2024 comparé à 2023. Et il y a officiellement en 2025 plus de 2000 enfants à la rue en France.

J'ai redit au collectif le souci des communistes de faire converger toutes les actions de solidarité pour l'hébergement, mais aussi pour le logement. Car nous sommes en difficulté pour élargir les mobilisations. A Vénissieux, il y avait en décembre 11 écoles mobilisées pour des familles sans toits. La ville a proposé de mettre à disposition un car pour organiser un rassemblement devant la préfecture. Mais cette idée d'une action collective semblait trop difficile. De même, comme chaque année, les militants vénissiens veulent organiser un rassemblement ou une manifestation pour la fin de la trêve hivernale et l'action contre les expulsions pour dette sans relogement, mais la mobilisation est incertaine. On sait bien que l'hébergement est saturé malgré les créations de places parce-que les personnes hébergées ne trouvent pas de solutions de logement, et c'est justement parce-que le logement social est lui-même saturé. Il n'y a pas de solution à la crise de l'hébergement sans solution à la crise du mal logement. C'était mon commentaire au dernier [rapport annuel de la fondation pour le logement des défavorisés](#).

Sans domicile, mal logés, handicap, vieillissement, décohabitation, mutations, toutes les demandes de logement sont légitimes et il ne faut jamais les opposer. Au contraire, il faut faire converger toutes les mobilisations pour obtenir une vraie politique nationale en faveur du logement, d'un logement diversifié qui réponde à tous. La question centrale est celle de l'effort public pour le logement, donc du budget de l'état, pour l'hébergement, l'aide à la pierre, l'aide aux réhabilitations, aux résidentialisations, à la qualité de vie dans les quartiers.